

MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

REGLEMENT D'APPEL PUBLIC A LA CANDIDATURE

Le pouvoir adjudicateur : Ville de Fontenay-aux-Roses

**Mairie de Fontenay-aux-Roses
Hôtel de Ville
75 rue Boucicaut
92260 FONTENAY AUX ROSES**

Objet de la consultation :

18A17 Conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art dans le cadre de l'aménagement de la place de la Cavée

Etablie en application du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**La procédure de consultation utilisée est la suivante :
Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016
relatif aux marchés publics**

Délai de remise du dossier de candidature : Mercredi 24 octobre 2018 à 15h00

REGLEMENT D'APPEL PUBLIC A LA CANDIDATURE

SOMMAIRE

Article 1 - Acheteur	3
Article 2 - Objet de la consultation.....	3
Article 3 - Dispositions générales	3
3-1-Procédure de passation.....	3
3-2-Forme du contrat	3
3-3-Décomposition du contrat.....	3
3-3-1-Lots	3
3-3-2-Tranches et phases	3
3-4-Forme juridique de l'attributaire	3
Article 4 - Candidature	4
4-1-Présentation des candidatures	4
4-2-Contenu du dossier de consultation – Candidature	4
4-3-Contenu du dossier de consultation – Offre	4
4-2-Conditions de remise des candidatures	4
4-3-Critères de sélection de la candidature	5
Phase de candidature :	5
Article 5 - Renseignements complémentaires.....	5

Article 1 - Acheteur

Le pouvoir adjudicateur : Ville de Fontenay-aux-Roses

Adresse :

Mairie de Fontenay-aux-Roses

Hôtel de Ville

75 rue Boucicaut

92260 FONTENAY AUX ROSES

Téléphone : 01.41.13.20.68

Télécopie : 01.41.13.21.11

Site internet : <http://fontenay-aux-roses.e-marchespublics.com/>

Article 2 - Objet de la consultation

Le présent appel public à candidature a pour objet de sélectionner les candidats admis à présenter une offre lors de la consultation portant sur les prestations désignées ci-après :

18A17 Conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art dans le cadre de l'aménagement de la place de la Cavée.

Références à la nomenclature européenne (CPV) :

Objet principal : 92311000-4 : œuvres d'art

Article 3 - Dispositions générales

3-1-Procédure de passation

La consultation est passée par Procédure adaptée en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

3-2-Forme du contrat

La consultation donnera lieu à un marché ordinaire restreint. Se reporter à l'article 4-1 du présent règlement pour la présentation de la procédure.

3-3-Décomposition du contrat

3-3-1-Lots

Le marché fait l'objet d'un lot unique pour le motif suivant :

Impossible d'identifier des prestations distinctes

3-3-2-Tranches et phases

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Il n'est pas prévu de décomposition en phases.

3-4-Forme juridique de l'attributaire

Aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article 45-V-1 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements, conformément à l'article 45-V-2 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article 45-III du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Article 4 - Candidature

4-1-Présentation de la procédure restreinte

La procédure se fera en trois temps.

Dans un premier temps il s'agira de remettre une candidature.

Dans un second temps, à l'issue de l'examen des candidatures, trois opérateurs économiques seront sélectionnés pour remettre une offre qui sera étudié par un comité de sélection.

Dans un troisième temps, à l'issue de la phase d'examen des offres initiales et notamment sur le respect des contraintes techniques, celles-ci seront présentées au public. Il n'y aura pas de vote mais ils pourront émettre un avis dans un recueil prévue à cet effet. Le comité de sélection choisira l'œuvre conformément aux critères établis dans le RC de l'offre.

4-2-Contenu du dossier de consultation – Candidature

Le dossier comprend les documents suivants :

- Le Règlement de la Consultation de la candidature
- Le programme

4-3-Contenu du dossier de consultation – Offre

Le DCE comprendra les documents suivants :

- Le cahier des charges
- Le règlement de la consultation pour l'offre

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Éléments administratifs :

- Lettre de candidature et Déclaration du candidat DC1/DC2

(<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Ou

- Document unique de marché européen (DUME)

- Toute pièce permettant de prouver que le candidat est en règle avec ses obligations sociales et fiscales (justificatif de statut, n° Siret, statut fiscal, Agessa, Maison des Artistes).

Éléments artistiques :

- Un CV, accompagné d'une biographie ;

- Un dossier artistique actualisé (démarche artistique, visuels relatifs à une sélection d'œuvres significatives réalisées et légendées (lieu, objet de la commande, l'année de réalisation, le maître d'ouvrage, montant...) sur support papier ou multimédia (CD ou clé USB) ;

- Une note d'intention permettant d'évaluer la compréhension du projet pensé pour l'espace public et la motivation du candidat ;

- Des pistes facultatives ou éléments inspirants pour la commande (type d'œuvre, matériaux pressentis, thèmes...).

4-4-Conditions de remise des candidatures

Remise des plis sur support papier :

Les candidats transmettent leur proposition sous pli cacheté contenant une enveloppe également cachetée.

- L'**enveloppe extérieure** devra porter la mention :

18A17 Conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art dans le cadre de l'aménagement de la place de la Cavée
Nom et adresse du candidat
- NE PAS OUVRIR -

- L'**enveloppe intérieure** porte le nom du candidat ainsi que la mention : Candidature pour 18A17 Conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art dans le cadre de l'aménagement de la place de la Cavée.

L'enveloppe intérieure contient les justificatifs visés à l'article 51 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 ainsi qu'au règlement d'appel à candidature.

Les candidatures devront être remises contre récépissé à l'adresse suivante : Mairie de Fontenay-aux-Roses
Accueil Administratif
75 rue Boucicaut
92260 Fontenay-aux-Roses

Ou, si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à l'adresse ci-dessous :

Mairie de Fontenay-aux-Roses
Service de la Commande Publique
75 rue Boucicaut
92260 FONTENAY AUX ROSES

Par pli recommandé avec avis de réception postal. Les dossiers qui parviendraient après la date et l'heure limites fixées au présent règlement d'appel public à candidature ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leur auteur.

Remise des plis par voie électronique :

Conformément aux dispositions de l'article 40 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur accepte la transmission des candidatures par voie électronique à l'adresse suivante :
<http://fontenay-aux-roses.e-marchespublics.com/>

Et dans les conditions techniques décrites sur le site.

La réponse par mail n'est pas autorisée.

Format des documents :

Document (.pdf), ou bureautiques (.doc, ppt,.odt)
Image (formats gif, jpeg, png)
Plans (format .pdf)

Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat selon les exigences posées aux articles 1316 à 1316-4 du Code civil.

La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Les plis transmis par voie électronique sont horodatés.

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis par voie électronique.

4-5-Critères de sélection de la candidature

La sélection se fera en deux phases : une phase de candidature et une phase de proposition d'offres.

Phase de candidature :

Le jugement des candidatures sera effectué au moyen des critères suivants :

- 3 Références MAXIMUM du candidat sur prestations similaires (aspect technique, intégration et cohérence dans l'espace, coût de l'œuvre). Chaque référence sera impérativement présentée sur une page A4 recto-verso comprenant 2 visuels minimum en couleur, le lieu, le coût de l'œuvre et les coûts annexes, le demandeur (public ou privé) et un texte d'explication sur l'œuvre, les objectifs, les enjeux et les contraintes (30 points)

- Le book général de l'artiste avec son CV détaillé et de sa biographie (30 points)

- La note d'intention du candidat sur une page A4 recto uniquement permettant d'évaluer votre compréhension du projet pensé pour l'espace public et la démarche artistique et les éléments inspirants de l'artiste pour cette œuvre (20 points)

- Les moyens techniques généraux (locaux et matériels) afin de vérifier la capacité professionnelle (une page recto verso maximum) (20 points)

Au terme de l'appel public à la concurrence, un nombre maximum de 3 candidats sera retenu pour remettre une offre.

Article 5 - Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire concernant le marché, les candidats peuvent s'adresser à :

1) Renseignements administratifs

Correspondant : Service de la Commande Publique
Adresse : Mairie de Fontenay-aux-Roses
Service de la Commande Publique
75 rue Boucicaut
92260 FONTENAY AUX ROSES
Téléphone : 01.41.13.20.68
Fax : 01.41.13.21.11
Courriel : priscilla.virton@fontenay-aux-roses.fr
Adresse internet : <http://fontenay-aux-roses.e-marchespublics.com>

2) Renseignements techniques

Par mail uniquement à priscilla.virton@fontenay-aux-roses.fr